



Tapez vite **887*1*7#** et profitez des appels illimités le dimanche



Avantage : 0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du dimanche.

(Coût de souscription : 500F)

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112



RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

N°648

du 18
OCTOBRE
2013



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Marchés publics / A l'attention de ceux qui s'estiment injustement évincés

Le CRD rappelle le bon canevas des requêtes à introduire

P.3 Fin de la mission de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies au Togo

Margaret Sekaggya fait un dépôt de 23 recommandations préliminaires

* «La situation des défenseurs des droits de l'homme s'est améliorée, mais d'importants défis demeurent...»

P.4 Panier de la ménagère à Lomé
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants dégraissent les prix en septembre



Margaret Sekaggya, Rapporteuse spéciale des Nations Unies

P.7 Pour se rapprocher de ses abonnés
Moov-Togo entre en partenariat avec CIB

P.3 En visite sur le terrain

La 3^e mission d'évaluation de la BM et du FIDA note des avancées tangibles dans l'exécution du projet PNI ASA

P.7 Lutte contre la prolifération des armes légères

Les journalistes mieux préparés à la sensibilisation

flooz
Le nouveau produit de la Banque Atlantique Togo (filiale du groupe Banque Centrale Populaire du Maroc) en partenariat avec Moov Togo (filiale du groupe ETISALAT) est désormais disponible sur le réseau d'agences de la Banque Atlantique Togo, Moov et auprès des partenaires distributeurs Flooz.



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Fin de la mission de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies au Togo Margaret Sekaggya fait un dépôt de 23 recommandations préliminaires

*La situation des défenseurs des droits de l'homme s'est améliorée, mais d'importants défis demeurent

Late Pater

«La situation des défenseurs des droits de l'homme s'est améliorée, mais d'importants défis demeurent (...) L'environnement pour les défenseurs est désormais plus propice, mais d'importants défis subsistent». Cette synthèse des déclarations de Margaret Sekaggya, Rapporteuse spéciale des Nations Unies, ne pouvait être autre pour qui connaît la matière du respect des droits humains au Togo. Au terme de sa visite de suivi aux fins d'évaluer les progrès accomplis au cours des cinq dernières années, la Rapporteuse spéciale rend publiques 23 recommandations dites préliminaires qui serviront de base à l'élaboration du rapport final en mars 2014 en marge de la prochaine session à Genève du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. **À l'intention du Gouvernement** : accélérer la ratification des traités internationaux des Nations Unies auxquels le Togo n'est pas encore partie et envisager la ratification du Statut de Rome ; reconnaître publiquement et sensibiliser la population sur l'importance du rôle des défenseurs, particulièrement les femmes défenseurs, dans la société et promouvoir un esprit de dialogue et de critique constructive ; améliorer les processus et les délais d'adoption des lois ; veiller à ce que la réforme du Code pénal qui est en cours soit accélérée et que le nouveau Code soit pleinement mis en œuvre ; s'assurer que la diffamation soit considérée comme une infraction de droit commun et que la réparation soit proportionnée aux préjudices subis ; garantir une pleine indépendance et l'efficacité de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ; veiller à ce que les recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) soit mises en œuvre et y consacrer des ressources nécessaires ; veiller à ce que les recommandations de la CNDH dans son rapport de 2012 sur la torture soient mises en œuvre, que ceux qui sont considérés comme responsables de ces actes soient traduits devant la justice, et prendre des mesures nécessaires pour s'assurer que M. Kounté et sa famille soient en sécurité ; examiner toutes les allégations et les rapports de violence, d'intimidation et d'harcèlement sur les défenseurs des droits de l'homme, mener des enquêtes diligentes et impartiales par sur cette base et amener les auteurs à répondre de leurs actes ; renforcer la formation de la police et les forces de sécurité en matière de contrôle des foules et des normes et standards internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'usage proportionné de la



Margaret Sekaggya, Rapporteuse spéciale des Nations Unies

force et le rôle des défenseurs, et mener des enquêtes dans les plus brefs délais sur les cas de violation des droits de l'homme et amener les auteurs à répondre de leurs actes ; veiller à ce que les droits du travail, y compris la négociation collective et le droit à la grève soit exercés sans restriction injustifiée ou intimidation quelle qu'elle soit. **À l'intention de la HAAC** : exercer les pouvoirs de réglementation avec toute la diligence requise et dans le souci de préserver l'équilibre entre l'éthique et le droit à la liberté d'opinion et d'expression ; envisager le renforcement des mécanismes actuels d'autorégulation en vue d'impliquer les journalistes et les médias dans l'exercice de cette fonction ; veiller à ce que les journalistes et les médias soient soutenus et former en matière des principes déontologiques fondamentaux de leur profession. **À l'intention de la Commission Nationale des Droits de l'Homme** : mettre en œuvre les recommandations du sous-comité d'accréditation du Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme en vue de renforcer l'indépendance et l'efficacité de l'institution ; garantir la réactivité et l'accessibilité de l'institution à tous les citoyens et s'engager activement avec tous les groupes des défenseurs des droits de l'homme, surtout ceux qui mènent des activités dans le domaine des droits de la femme et luttent contre la discrimination fondée sur l'orientation et l'identité sexuelles. **À l'intention des défenseurs des droits de l'homme** : exécuter leurs activités de manière professionnelle en vue d'amener l'Etat à rendre compte et maintenir le dialogue avec les autorités en vue de faire avancer la promotion et la protection des droits de l'homme ; renforcer les réseaux existants et s'assurer qu'ils fonctionnent efficacement aussi bien dans les zones urbaines que rurales ; les médias et les journalistes qui mènent des activités dans le domaine des droits de l'homme doivent les exercer en respectant les principes

professionnels d'éthique et de déontologie ; garantir la dissémination des informations sur la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme et le rôle des défenseurs au plan national ; veiller à ce que les manifestations soient pacifiques, bien observées et que les violations soient documentées et signalées. **À l'intention des Nations Unies et la Communauté Internationale** : continuer à apporter son appui au processus de transition et de démocratisation au Togo, en particulier le renforcement du secteur de la justice ; continuer à soutenir la consolidation de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme dans le pays, en particulier en renforçant leurs capacités pour mener à bien leur mission.

Pour en arriver là, du 7 au 11 octobre 2013, Margaret Sekaggya a dû apprendre avec satisfaction que les autorités togolaises s'efforcent de renforcer le cadre juridique et institutionnel grâce au processus de l'Examen Périodique Universel et la coopération avec les Organes conventionnels des Nations Unies. «Il y a maintenant lieu d'accélérer l'adoption de tels amendements et de mettre en œuvre les réformes afin que le peuple togolais puisse voir un vrai changement», dit-elle. Des défis importants sont là en ce qui concerne le système judiciaire, et l'impact du programme de réforme est perçu comme insuffisant. En matière de liberté d'opinion et d'expression, elle admet être très inquiète de constater que la situation semble s'être aggravée par rapport à 2008. «Les médias et les journalistes exercent leurs activités dans un environnement très politisé où les positions sont facilement assimilées aux points de vue politiques voire même aux partis politiques. Le journalisme au Togo est récent et ne s'exerce pas toujours avec suffisamment de professionnalisme ou de respect des principes éthiques et déontologiques. Il est alors facile à certaines autorités et autres acteurs de qualifier les médias et les journalistes d'avoir une

motivation politique et discrédité ainsi leur travail». L'autre préoccupation est que la diffamation soit érigée en infraction dans le Code pénal (art. 58) et passible de lourdes peines. Sa pénalisation ayant un effet dissuasif et conduisant à l'autocensure de certains défenseurs des droits de l'homme, surtout les journalistes. Elle ressort les témoignages d'harcèlement et d'intimidation des journalistes qui travaillent sur des questions liées aux droits de l'homme, publient des rapports d'intérêt public, travaillent sur des cas de corruption des responsables du gouvernement ou critiquent publiquement celui-ci.

La Rapporteuse spéciale trouve en le renforcement des pouvoirs disciplinaires et de régulation de la HAAC, avec la dernière réforme de 2013, une réaction à la détérioration de l'environnement dans lequel les médias opèrent. Toutefois, «bien que la régulation par un organe indépendant soit nécessaire à certains moments, l'autorégulation aiderait à amener les médias et les journalistes à s'engager eux-mêmes et réinsuffler de la crédibilité dans leur corporation». Et d'ajouter : «je demande à la société civile et aux médias de réévaluer leur position et leur rôle au sein de la société afin de garantir qu'ils œuvrent en toute indépendance et de manière professionnelle lorsqu'ils contrôlent et présentent des rapports sur les obligations de l'Etat en matière de protection et promotion des droits de l'homme».

Mme Sekaggya a fait part de sa préoccupation devant l'usage de la force par la police dans la gestion des manifestations. Affirmant que les forces de sécurité devaient être formées de manière adéquate à la gestion des foules et convenablement équipées. «Les défenseurs ont également un rôle à jouer en faisant le suivi des manifestations et en s'assurant que celles-ci se déroulent de manière pacifique». Elle a mis en exergue les difficultés auxquelles sont confrontés certains groupes de défenseurs, notamment les femmes défenseurs et les personnes travaillant pour les droits des femmes, les syndicalistes et les personnes défendant les droits des lesbiennes, gay, bisexuels et transsexuels.

En rappel, Margaret Sekaggya a rencontré le Premier Ministre, de hauts représentants du Gouvernement, le Président de la Cour suprême, la HAAC, la Commission Nationale des Droits de l'Homme, les membres du Corps diplomatique, des représentants des Nations Unies, le Bureau de l'Ordre des Avocats et un grand nombre d'acteurs de la société civile et de défenseurs des droits de l'homme. Sa première visite au Togo remonte à 2008.

En visite sur le terrain La 3^e mission d'évaluation de la BM et du FIDA note des avancées tangibles dans l'exécution du projet PNIASA

Une mission de supervision conjointe Banque Mondiale (BM)-Fonds International de Développement Agricole (FIDA), chargée d'évaluer, pour la 3^e fois consécutive, le Programme national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire (PNIASA) au Togo, séjourne depuis le 07 octobre dernier à Lomé. L'objectif étant de mesurer l'état d'avancement des trois projets du programme à savoir : le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT), le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO-Togo), relever les goulots d'étranglement et voir l'approche de solution à mettre en place afin d'accélérer le processus. Ceci, à travers des séances de travail technique et des visites de terrain. L'idée était de toucher du doigt la réalité, rencontrer les techniciens et d'échanger avec les bénéficiaires directs des différents projets.

Du 08 au 13 octobre, les experts de la BM accompagnés d'une délégation du MAEP ont parcouru les régions Centrale et de la Kara, à travers une visite ciblée, pour constater de visu les réalisations sur le terrain. Et c'est le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/Togo) qui a été évalué premièrement.

Pendant deux jours (les 9 et 10 octobre), ces derniers ont pu constater l'état d'avancement du PPAAO, visant à renforcer les capacités productrices dans les filières agricoles et favoriser un environnement institutionnel propice au développement de ce secteur à

travers la recherche. Ainsi, la délégation de la BM conduite par Souleman FOFANA s'est rendue à Mission Tové (30 km au Nord de Lomé) où elle a visité le site de production de semences de base de riz et de test d'adaptation sur la céréale. Sur des superficies assez considérables, c'est le riz « Eréca », qui est mis en valeur, variété obtenue à partir d'un cloisonnement du riz local avec une race de riz indonésien.

Ensuite, c'est au tour du site d'irrigation et de production des semences de pré-base et de base du maïs du Centre de recherche agricole du littoral (CRA-L) d'Ativimé

suite à la page 4

Marchés publics / A l'attention de ceux qui s'estiment injustement évincés

Le CRD rappelle le bon canevas des requêtes à introduire

Il est acquis que, en matière juridique, on juge dans la forme et dans le fond. Mais ce principe minimal est ignoré des opérateurs économiques qui continuent de mal rédiger leurs requêtes. Au point de se voir déboutés pour leur propre turpitude, et crier par après à un mauvais jugement de l'Autorité de

instruction. Afin de permettre au CRD de mieux examiner les arguments et prétentions des requérants, tout recours doit, dorénavant, prendre la forme d'une requête adressée par lettre au Président du CRD en renfermant les informations ci-après : le nom, l'adresse et la forme juridique du



Mme Ayélé Datti, Présidente du CRD

régulation des marchés publics. Aussi, à titre pédagogique, le président du Comité de règlement des différends (CRD) publie-t-il ce communiqué daté du 16 octobre 2013. «La réforme initiée par le gouvernement dans le cadre des marchés publics et délégations de service public a reconnu un droit de recours aux soumissionnaires qui s'estiment injustement évincés des procédures de passation des marchés publics. Cependant, il m'a été donné de constater que des requêtes introduites auprès du CRD présentent des insuffisances énormes, rendant ainsi difficile leur

demandeur ; l'objet de la demande suivant l'article 123 du code des marchés publics ; l'exposé des motifs ; l'énonciation des pièces dont le requérant entend se servir (dossier d'appel d'offres, offres, correspondances échangées au stade du recours gracieux, tout autre document utile) ; le visa, le cas échéant, de la décision attaquée (avis de publication, décision d'attribution, disposition réglementaire violée) ; les frais d'enregistrement du recours d'un montant de 10.000 francs Cfa», écrit Mme Ayélé Datti.

En visite sur le terrain

La 3^e mission d'évaluation de la BM et du FIDA note des avancées tangibles dans l'exécution du projet PNIASA

suite de la page 3

(préf. de Zio) d'accueillir les experts de la BM. Là, trois races de semences certifiées sont expérimentées. Il s'agit de : Ikéné (en graine), TZE et Obatampa. Lesquelles feront l'objet de multiplication avec distribution gratuite aux producteurs grâce à la subvention du projet. Selon Pokanam Yentchabré, directeur du Centre de recherche agricole du littoral (CRA-L), cinq (05) tonnes de maïs pourraient être récoltées sur une superficie de 1 ha, si la productivité

est bonne. Malheureusement, l'on n'exploite qu'une dizaine d'hectares cultivables, sur un total de 41 hectares que dispose le Centre. Une situation liée, selon Pokanam, à certaines difficultés techniques et environnementales.

Dans leur périple, les experts se sont également intéressés au Centre de Recherche Agronomique des Savanes Humides (CRA-SH) basé à Kolokopé, localité située à environ 10 km d'Anié. Il s'agit dans les actions de ce centre, de mener toutes les recherches et expérimentations en

vue de promouvoir l'élevage des ovins et caprins au Togo. La race développée est le « mouton Djallonké ».

Dans le processus de relance de la production de l'élevage de petits ruminants au Togo, le PPAO dans sa convention avec le Centre, a demandé de produire des géniteurs améliorateurs au profit des éleveurs du Togo. Il est donc prévu une production annuelle de 250 géniteurs et une quarantaine de boucs. Et depuis trois ans, cette station a produit, indique Bonfoh Bédibète,



Visite de terrain de la 3^e mission d'évaluation du Pniasa

directeur du CRA-SH, trois (03) bandes de béliers, ce qui fait un total de 750 bêtes. « Nos bergeries doivent être rénovées. Nous avons également des problèmes de moyens de transports, car nos véhicules sont vétustes. En plus, nous avons des problèmes d'eau », a néanmoins relevé le directeur du CRA-SH.

Selon Dr Batawi, directeur de l'Élevage, 290 de ces ruminants d'une valeur de 17 millions de F.CFA et des compléments alimentaires d'un coût total de 2 millions de F.CFA, ont été distribués sur toute l'étendue du territoire dans le cadre du projet. L'objectif à terme est de distribuer 7.000 en raison de 750 par an.

Des entreprises et services des organisations (ESOP) de semences et de viande à Blitta, l'École d'élevage sur embouche ovine à Adjengré, un champ de multiplicateurs de semences (maïs et riz) à Lama Tessi (à 10 km de Sokodé) et un producteur de riz grain bénéficiaire des semences améliorées, ont par ailleurs été visités par la délégation de la BM. Ces producteurs ayant bénéficié de l'appui du PPAO par la fourniture de semences et de l'engrais, sont appelés des « producteurs modèles », car avaient suivi la lettre l'itinéraire tracé par les agents de l'ICAT.

Et aujourd'hui, l'heure est aux bons rendements et aux réjouissances grâce à l'appui du PPAO. En témoigne Amouzou Diyame, un producteur modèle. « L'appui du PPAO nous a énormément aidés pour des semences et de l'engrais. J'ai noté beaucoup d'amélioration en matière de productivité par rapport aux champs que je cultivais de par le passé. Je remercie vivement le projet et je demande aux experts de continuer de nous venir en aide ici à Lama Tessi », a laissé entendre M Amouzou.

A chaque passage, l'impact du PPAO est visible et réel en matière de rendement. Pour les experts de la BM, les résultats sont satisfaisants. « Nous avons parcouru le terrain, nous avons visité plusieurs sites. Les impressions sont bonnes, nous avons vu différents niveaux d'activité, du travail a été fait, on n'est pas encore à mi-parcours du projet mais les résultats sont encourageants », a indiqué M FOFANA, Chef de la délégation de la BM. Il souligne néanmoins qu'il y a encore du

chemin à parcourir tout en invitant les techniciens du PPAO à soutenir les producteurs et les éleveurs.

« Les impressions sont assez bonnes. Si nous comparons les résultats par rapport à ceux obtenus 6 mois auparavant, l'on peut affirmer que le Togo a franchi un grand pas. Et notre souhait est que cela continue ainsi », a déclaré pour sa part Nicolas Ahovissoussi, Economiste agricole à la BM.

S'agissant de l'évaluation du Projet d'appui au secteur agricole (PASA), c'est une autre équipe de la BM qui s'en est chargée. La délégation qui avait parcouru le terrain les 11 et 12 octobre dernier, a visité les magasins de stockage de sésame (communément appelé soja) de Kousountou dans la préfecture de Tchamba, le Four-solaire utilisé dans la transformation des épices à Kpangalam, la ferme piscicole basée à Aléhérdé à Sokodé.

Les experts de la BM ont par ailleurs assisté à une opération de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR) à Agbati. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la seconde Campagne de sensibilisation pour la vaccination contre la Peste des Petits Ruminants (PPR) et la maladie de Newcastle (MNC) des volailles couplée de déparasitage interne systématique, comme le souligne si bien, le volet 2 du PASA visant la relance du sous-secteur de l'élevage, à travers le soutien à la production des volailles et des petits ruminants et particulièrement par l'amélioration du contrôle des maladies à haute incidence. D'un coût global de 600 millions de F.CFA sans la logistique, cette campagne de vaccination a démarré le 24 septembre dernier sur toute l'étendue du territoire national, et va s'étendre sur une période de 3 à 4 mois. Le but visé selon le MAEP est de réaliser une couverture vaccinale de 70% des effectifs des ovins, caprins contre la PPR et de volailles contre la MNC.

Avec cet appui du PASA, il faut préciser que les éleveurs traditionnels n'auront à déboursier que 25 F.CFA par dose de vaccin pour volaille au lieu de 150 et de 50 F.CFA pour les petits ruminants au lieu de 250. En dehors de la vaccination proprement dite, 13 mille litres de déparasitants de cheptel et 2 millions de comprimés de volailles seront gracieusement offerts aux éleveurs durant cette campagne.

Précisons que pour le site de Agbati, le PASA encadre seulement pour le volet santé des animaux afin d'accroître l'effectif.

A Sagbadai, les bailleurs de fonds ont apprécié les efforts d'un bénéficiaire de deux géniteurs améliorateurs dont le ratio est de 01 mâle pour 20 femelles. Idem pour les ESOP de Pagouda.

Une escale à la ferme avicole de Pya a permis à la délégation d'assister à la cérémonie de réception d'une machine de production de provende pour poisson et bétail. Matériel acquis à hauteur de 25 millions de F.CFA, entièrement financé par PASA. Ayant une capacité de production de 2 tonnes/heure, la machine devra permettre de produire à grande échelle, de la provende pour des producteurs de poissons, bovins et autres tant sur le plan national que régional.

Le PASA vise, faut-il le souligner, à réhabiliter et à renforcer les capacités productives dans les filières sélectionnées.

Le groupement de production du sésame (communément appelé soja) à Kousountou dans la préfecture de Tchamba, a également suscité un grand intérêt auprès des experts de la BM. Pour la production du sésame, notons que c'est 17 millions de F.CFA qui ont été injectés par le projet, pour le compte des préfectures de Tchamba, Tchaoudjo et Doufelgou. Avec l'appui du PASA, au total 300 personnes bénéficient de l'ESOP de sésame de Kousountou dont 30% des femmes, 27 groupements se sont transformés en une coopérative comptant 40 membres, dénommée « Tamawè ». « Sur une superficie cultivable de 11 ha, nous avons récolté 47 sacs de sésame l'année dernière. Par contre, les rendements sont nettement meilleurs cette année avec une superficie de 15,75 ha pour 107 sacs », s'est réjoui Boukari Aoubakar, secrétaire général de Tamawè. Les difficultés auxquelles ces producteurs sont confrontés demeurent le stockage et la commercialisation du sésame à l'échelle internationale.

Le ton est plutôt rassurant du côté de la délégation de la BM, qui promet s'investir davantage pour booster cette branche d'activité. « Cette visite montre de bons résultats avec les sous-projets qui créent des emplois notamment pour les femmes », a noté Benjamin BILLARD, chargé des Opérations à la BM. « Certes, le démarrage du programme a été lent mais il faut noter que les choses se concrétisent maintenant sur le terrain, la machine décolle véritablement », a-t-il ajouté.

La visite sur le terrain ainsi terminée, les séances de travail technique se poursuivent avec les équipes de mission pour la restitution finale des résultats de la Mission. Ces travaux devraient aboutir également à la mise en place d'une feuille de route AGRI SWAp et celle pour le développement des coupons et la libéralisation du marché des engrais du Togo.

Panier de la ménagère à Lomé

Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants dégraisent les prix en septembre

Jean Afolabi

En septembre 2013, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa baisse amorcée depuis le mois de juin 2013. Il a connu une baisse de 0,1% après celle de 0,6% enregistrée aux mois d'août et juillet 2013, indique la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Cette dernière explique la diminution des prix au cours de ce mois essentiellement par la régression de 7,3% observée au niveau de la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants". Un recul qu'elle attribue principalement à la diminution de 30,8% et de 12,3% respectivement des prix des produits des postes "Vin et boissons fermentées" et "Tabac et stupéfiants".

Par ailleurs, les fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées", "Santé" et "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" ont enregistré respectivement une hausse de 0,1%, 0,4% et 0,3%. La progression observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est à attribuer à l'augmentation des prix des postes "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+24,3%), "Légumes secs et oléagineux" (+30,5%), "Poissons frais" (+31,4%), "Tubercules et plantain" (+13,3%) et "Légumes frais en fruits ou racine" (+6,3%). Dans le même temps, les postes "Céréales non transformées" et "Huiles" ont enregistré une baisse respective de 19,1% et 17,4%. Quant à l'augmentation de prix enregistrée au niveau de la fonction de consommation "Santé", elle est justifiée par la hausse de 2,5% des médicaments traditionnels. Concernant la fonction de consommation "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer", les statistiques estiment que la progression de prix provient de l'augmentation de 7,0% des prix des services domestiques.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la baisse de l'indice sont : "Tchoukoutou local" (-20,1%),



"Cola fraîche" (-30,0%), "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-2,9%), "Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (-5,4%), "Tomates rondes" (-18,2%) et "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-8,0%). Parmi les produits ayant enregistré une hausse, on cite : "Riz importé brisé vendu au petit bol" (+8,8%), "Oignon frais rond" (+16,0%), "Manvi (Hareng) fumé" (+32,2%), "Akpala (Chinchard) fumé" (+3,1%) et "Haricots blancs secs" (+6,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu un recul de 0,1% sous l'influence de la baisse des prix des produits alcoolisés et stupéfiants. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors "produits frais") a connu une baisse de 0,1% contre une hausse de 0,1% au mois d'août 2013. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 0,4%, celui des produits énergétiques a diminué de 0,4% sous l'influence des combustibles solides. Selon la provenance, le recul du niveau général des prix s'explique par la régression de 0,3% des prix des produits locaux. S'agissant des secteurs de production, la baisse du niveau général des prix, s'explique par la diminution des prix des produits du secteur secondaire qui a enregistré une diminution de 0,1%.

Le niveau des prix du mois de septembre 2013, comparé à celui du mois de juin 2013 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 1,2% en liaison avec la diminution de 4,0% des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non

alcoolisées". Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette baisse trimestrielle s'explique au niveau des secteurs de production par la régression de 1,2% et de 3,1% des prix des produits des secteurs secondaire et primaire respectivement. Quand on observe l'état des produits, cette baisse trimestrielle est l'effet de la diminution de 3,8% des prix des produits frais. Pour ce qui est de la durabilité des produits, cette baisse provient de la diminution de 1,9% des prix des produits non durables.

En glissement annuel par rapport à septembre 2012, le niveau général des prix a enregistré une augmentation de 1,5%, due à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Restaurant et Hôtels" (+4,6%), "Communication" (+4,1%) et "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+0,4%). En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette hausse annuelle s'explique au niveau de la durabilité des produits par la progression de 2,1% des biens non durables. Au niveau de la provenance, cette hausse annuelle est l'effet de l'augmentation de 2,2% et de 0,6% respectivement des prix des produits locaux et importés. Pour les secteurs de production, cette hausse provient de la progression de 2,8% des prix des produits du secteur secondaire.

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 2,6% contre 2,7% au mois d'août 2013. En août 2013, ce taux était de 2,4% dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA

L'Espagne garde son fauteuil, le Togo gagne deux places

Les qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™ sont sur le point de s'achever. Sans surprise, les 69 rencontres disputées ce mois-ci dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde, ainsi que les 20 matches amicaux et dix rencontres qualificatives pour les championnats continentaux laissent d'importantes traces dans le classement.

Dans le Top 10, seule l'Espagne a conservé sa position du mois dernier, en tête du classement. Quant à l'Allemagne, elle grimpe devant l'Argentine en deuxième position. La Suisse (7ème, plus 7) et l'Angleterre (10ème, plus 7) font quant à elles leur entrée parmi les dix premiers, tirant avantage de leurs grandes performances lors des derniers matches de groupes des qualifications pour la Coupe du Monde. L'Italie, en revanche, paye cher son match nul face à l'Arménie et redescend de quatre places, jusqu'en huitième position.

Concernant le tirage au sort final de la Coupe du Monde de la FIFA™ qui aura lieu le 6 décembre prochain, le chapeau 1 devrait compter le Brésil, ainsi que l'Espagne, l'Allemagne, l'Argentine, la Colombie, la Belgique et la Suisse. Si l'Uruguay remporte le match de barrage intercontinental face à la Jordanie, il devrait se retrouver également dans le chapeau 1. Si la Jordanie parvenait au contraire à s'imposer, ce seraient les Pays-Bas (1 135,95 points) qui complèteraient le chapeau 1, devançant de quelques centièmes l'Italie (1 135,61 points).



Le dernier Classement Mondial FIFA/Coca-Cola a également déterminé les équipes qui seront tête de série pour les matches de barrages pour la qualification à la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014 de la Zone Europe dont le tirage au sort se tiendra au Siège de la FIFA le lundi 21 Octobre à 14h00.

Le chapeau 1 pour les matches de barrages européens comprendra les quatre équipes les mieux clas-

sées et qui sont confirmées comme ci-après : Portugal, Grèce, Croatie, Ukraine.

Le chapeau 2 pour les matches de barrages comprendra les équipes restantes : France, Suède, Roumanie, Islande.

Outre le Brésil, pays hôte du grand rendez-vous de 2014, 20 autres équipes sont déjà qualifiées pour la Coupe du Monde : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Argentine, l'Aus-

tralie, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, le Chili, la Colombie, la République de Corée, le Costa Rica, l'Équateur, l'Espagne, les États-Unis, le Honduras, l'Iran, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Russie et la Suisse.

Le Togo éliminé des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014 et qui n'a pas profité des journées FIFA gagne tout de même deux places et occupe désormais le 75e rang mondial et 17e africain.

FOOTBALL/

Tournoi de l'UEMOA : L'équipe nationale du Togo démarre ses préparatifs

L'équipe nationale de football du Togo, les Eperviers Locaux, ont démarré ce mercredi les séances d'entraînement pour leur participation au 6ème tournoi de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dont le coup d'envoi aura lieu le 2 novembre prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La sélection du Togo a été placée sous la houlette de deux techniciens Tchanié Tchakala, le sélectionneur adjoint de Didier Six, et Adam Fazazi, coach des Juniors. Kougbegnan Didier (AS Togo Port), Ayara Samoudini (Dyto), Koutob Claude (Anges de Notsè), Badarou Saibou (AS Douanes) de Lomé et autres Djehani (Dyto) prennent part à la séance d'entraînement.

Logé dans la poule A à l'issue du tirage au sort, le Togo va affronter la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso.

FOOTBALL/

France: Une grève contre la taxe à 75% ?

Les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 n'écartent pas la possibilité de passer à la vitesse supérieure pour manifester leur hostilité à la taxe à 75% sur les salaires supérieurs à 1 million d'euros par an promise par l'Etat. La menace d'un boycott des journées de championnat du week-end du 26 octobre a été soulevée.

Et si les clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 se mettaient en grève pour manifester leur hostilité à la taxe à 75% qui plane sur eux ? C'est la menace brandie par les clubs professionnels. Le JDD révèle que cette idée a été soulevée lors du comité exécutif de l'UCPF mardi. "Différents scénarios ont été effectivement évoqués, nous afficherons une volonté très claire. Mais on n'en est pas là. Cela dépendra de l'attitude et des discussions éventuelles avec les pouvoirs publics, ainsi que de la volonté de nos clubs", a confirmé Jean-Pierre Louvel, le président du syndicat des clubs professionnels, annonçant une assemblée générale extraordinaire prévue le jeudi 24 octobre.

Interrogé sur RMC jeudi, le dirigeant a calmé le jeu, expliquant qu'il n'était "pas question pour l'instant d'une grève". "Nous sommes encore dans une phase de dialogue, de discussions avec le gouvernement, le Premier ministre et le président de la République pour expliquer les conséquences que pourraient avoir cette taxe si elle était appliquée", a précisé M. Louvel. Mais cette menace existe bel et bien. La 11e journée de Ligue 1 et la 12e de Ligue 2, prévues le week-end du 26 octobre, pourraient être concernées, avance le JDD. Histoire de bien faire comprendre à l'Etat que la taxation à 75% des salaires supérieurs à 1 million d'euros par an n'est pas envisageable dans le monde du football.

D1- 26J/ Duels à distance entre Semassi, Anges, AS Douanes et Foadan

La 26e journée du championnat national de première division prévue dimanche promet des étincelles à cinq journées de la fin du terme. Si le duel entre Gomido et Etoile Filante de Lomé empêtrée dans la zone rouge, paraît plus déséquilibré, les oppositions entre l'AS Douanes et Unisport d'une part et Maranatha et Semassi d'autre ne sont pas sans surprise.

L'Etoile Filante (15e, 20 pts) qui semblait retrouver un second souffle au démarrage de la phase retour du championnat est vite retombée dans ses travers. Huit points pris sur les 30 possibles. Une situation plus qu'inquiétante pour le club du quartier commercial et ses supporters. Mais les Shooting Stars ont encore 15 points en vue s'ils ne se loupent plus.

Côté Gomido FC (37 pts), l'objectif est de poursuivre la remontée. Et,

bien que constamment menacé par d'autres cadors du ventre mou du classement, les Show Boys qui ont pris 17 points sur 30 lors de cette phase retour veulent enchaîner les victoires.

A Womé, Maranatha (31 pts) qui a cruellement besoin des points pour amorcer un retour dans le ventre mou du classement reçoit Semassi (45 points) qui a repris le fauteuil de leader à Anges après leur victoire (2-1) sur Unisport en match en retard de la 22e journée. Les Guerriers qui n'ont pas oublié le hold-up réalisé par les Messagers à l'aller, ont l'occasion de leur rendre le coup.

Les matches : AS Douanes vs Unisport ; Etoile vs Gomido ; Koroki vs Anges ; TAC vs Askto ; Maranatha vs Semassi ; Foadan vs Agaza ; Gbikinti vs Kotoko ; Dyto vs AS Togo Port.



Le Sénégal rend hommage à son ancien sélectionneur Bruno Metsu

Les Sénégalais ont rendu hommage mardi, à travers les médias locaux, à l'ancien sélectionneur de l'équipe nationale de football le technicien français Bruno Metsu, décédé mardi en France à l'âge de 59 ans.

Agé de 59 ans, le technicien français avait dirigé l'équipe du Sénégal quart de finaliste de la Coupe du monde 2002 et finaliste malheureuse

de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la même année, au Mali.

Dans un communiqué transmis par les services de la présidence sénégalaise, le président Macky Sall a fait part de sa vive émotion après le décès du technicien français à la suite d'une longue maladie.

Le président Sall est très ému après avoir appris cette nouvelle, indique le communiqué signé par le

porte-parole du président sénégalais, rappelant que le président Sall l'avait rencontré récemment à Doha.

Pour sa part, l'ancien président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Malick Sy dit "Souris", a souligné la simplicité de Bruno Metsu qui a fait faire au football sénégalais des pas de géants.

De son côté, l'ancien international sénégalais Henry Camara a fait

savoir que le technicien français savait motiver plus que n'importe qui.

A travers les chaînes de radios, beaucoup de Sénégalais ont salué la mémoire de Bruno Metsu.

Bruno Metsu s'est marié à une Sénégalaise. Il avait une maison dans la station balnéaire de Saly sur la Petite Côte sénégalaise.

banque atlantique FAITE POUR VOUS

moov

Gérez tout à partir de votre mobile !

Adoptez Flooz, le moyen de paiement simple et pratique pour effectuer vos transactions quotidiennes sans perdre de temps.

Transfert d'argent, paiement en magasin, paiements de salaires ou de factures, ...

Avec Flooz, plus besoin de manipuler du cash. Tout se fait à partir de votre mobile.

Mieux qu'un guichet automatique, ce service est disponible partout au Togo.

Pour souscrire au service, tapez *155# et laissez-vous guider.

EXCLUSIVITÉ MOOV

flooz

Transfert d'argent / Achats / Paiements

www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

REPERES

Trouver leur part aux personnes handicapées dans le budget

La situation des personnes handicapées devient de plus en plus préoccupante.

Au centre des malvoyants ce mercredi à Kégué à Lomé, une conférence de presse sur le droit à l'éducation des enfants handicapés sensoriels dans le cadre du renforcement du droit à la protection des enfants handicapés a été organisée suite à la célébration de la journée internationale des sourds et la journée de la canne blanche. Après quoi, une visite s'en est suivie où les œuvres manuelles des personnes en situation de handicap ont été découvertes. "Au-delà de ces journées, nous voulons mettre en valeur les potentialités des personnes handicapées au travers de leurs œuvres exposées. Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel au gouvernement pour qu'une importance soit accordée aux enfants handicapés sensoriels pour que le budget de l'exercice 2014 prenne en compte ce cas. Nous voudrions également inviter les parents et toute la communauté quant à la formation professionnelle des enfants handicapés" a déclaré Ayassou Komi, président du conseil d'administration de la Fédération togolaise des associations des personnes handicapées (FETAPH). La situation des enfants handicapés sensoriels est déplorable car il y en a un bon nombre qui croupissent sous le poids des préjugés. Ils sont dans des maisons sans que les parents soient conscients qu'il faut les envoyer dans des centres éducatifs. A fortiori, les personnes de sexe féminin dans cette situation sont plus marginalisées, d'où le thème de cette année : "autonomisation de la femme handicapée visuelle : comment est-elle possible ?" Dans la foulée, le CBM a fait don de matériel d'éducation composé de machines à taper, ruban, canne blanche aux étudiants de l'Université de Lomé.

Les présidentielles de 2015 en chantier

Depuis bientôt quelques semaines, juste après les législatives du 25 juillet 2013, les états-majors des différents partis politiques ont leurs yeux déjà rivés sur les prochaines échéances électorales.

Mettant de côté les élections locales, ça se bouscule pour les présidentielles de 2015. Pour le porte-parole du parti de la majorité, David Olatokoum, son parti compte remporter la prochaine élection présidentielle de 2015. Depuis l'entame du processus démocratique au Togo, 23 ans après, les avis diffèrent sur le niveau de la démocratie togolaise. Si Brigitte Adjamagbo-Johnson de la Convention démocratique des peuples africains (Cdpa) donne entre 2 et 3 sur 10 à la démocratie togolaise, le porte parole du parti politique Union pour la république (Unir), David Olatokoum trouve que la démocratie togolaise a évolué. En ce qui concerne les dernières élections législatives de juillet 2013, le porte-parole de Unir a souligné que : "En matière d'élection, notre pays est un modèle. La perfection reste un idéal. Du côté où on se place, on peut se recharger d'accepter que les efforts sont faits. Nous-mêmes au Togo, on ne sait pas que nous évoluons. Les observateurs trouvent qu'il y a un effort qui est fait au Togo. C'est cet effort que nous saluons". Du côté de l'opposition togolaise, il y a également des divergences qui confortent le parti au pouvoir. "Les couacs, il faut les rechercher aussi du côté des partis politiques de l'opposition qui sont à la recherche de l'hégémonie". L'élection de 2015, dans moins de deux ans, permet à tous les états-majors des partis politiques d'affûter leurs armes. "Pour Unir, l'élection présidentielle de 2015 fait parti du calendrier républicain. Notre souhait, c'est de gagner cette élection. Nous allons organiser une convention, c'est rêver de dire qui sera le candidat de Unir". Notons que c'est au cours d'une émission sur la radio Nana Fm le dimanche 13 octobre 2013 que le porte-parole de Unir a tenu ses propos.

Des cas de choléra dans la région maritime et Lomé Commune

Le ministère de la santé a détecté des cas de choléra dans la région maritime et Lomé Commune. Par conséquent, il demande à la population d'être vigilante et de pratiquer les mesures d'hygiène.

"Le choléra sévit de façon endémique ces derniers temps. Ce n'est plus au niveau de la bordure lagunaire. Lorsque vous avez des cas qui surviennent de manière inhabituelle, je crois qu'il faut prendre des mesures" a déclaré le Directeur de la santé, le Dr Kokou Sika Dogbé le jeudi 10 octobre sur les plateaux de la télévision nationale au journal de 20 heures. Il a poursuivi que : "Nous avons déjà connu, il y a deux semaines, des cas dans la préfecture des Lacs et nous avons maîtrisé la situation. Nous avons des enjeux majeurs, la rentrée, la Tabaski qui s'approchent et la fête de la bière. Donc, nous avons le devoir de communiquer". Dans un communiqué rendu public le jeudi 10 octobre 2013, le ministère de la santé demande aux populations de bien cuire les aliments avant de les manger, de se laver les mains avant de manger et après les Wc. Il faut utiliser les Wc pour les besoins naturels etc. Le communiqué demande aux populations, en cas de diarrhée, de se rendre dans un centre de santé. Rappelons que le choléra est une maladie microbienne et contagieuse.

Vient de paraître
DJAGUGU de Koshi Akoubia

De retour d'un voyage, le roi Djagugu rend public un décret au nom duquel tout le peuple du village Flulu, situé sur le continent Ifrik, devra obligatoirement se mettre en transe en regardant son image. Les membres de la cour royale qui

étaient auparavant de joyeux zéloteurs, se sentiront humiliés. Cette situation contribuera inéluctablement au déclin du roi, surtout grâce à l'action de Komiga, le défenseur des intérêts du peuple.

Koshi Akoubia est originaire de Togo. Il est titulaire d'un doctorat en sociologie et d'un DEA en droit et politique de l'environnement. Il est enseignant-chercheur à la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Lomé. Il est aussi

auteur de Nigrigudja, pièces en trois actes, également publié par L'Harmattan.

Koshi Akoubia, DJAGUGU, L'Harmattan, Collection Théâtre des cinq continents, 142 pages, Prix éditeur : 14,5 €

Nécrologie

Le cinéaste togolais Blaise Kilizou Abalo est décédé

La nouvelle est tombée hier matin : le cinéaste Blaise Abalo Kilizou est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi 17 octobre.

Né en 1947 à Kaniaboua dans la préfecture de Sotouboua (Togo), ce doyen du cinéma togolais est un psychopédagogue, enseignant et cinéaste de formation. En 1976, il écrit le scénario de son premier long métrage documentaire intitulé "10 ans de pouvoir du Président Eyadema".

De 1978 à 1981, il travaille à

l'Université de Ouagadougou, à l'Institut Africain d'Education Cinématographique (INAFEC). Son film Kawilasi (1992) reçoit à sa sortie, en 1995, le Prix spécial "Développement humain durable" au FESPACO.

Il a réalisé bien d'autres films parmi lesquels, Venu de France (2009), son dernier long métrage. Il est surtout le cinéaste qui a porté au cinéma, Ap'nondas, comédien et slameur, et Daniel Lawson-Body, Enseignant à l'Université de Lomé.



Littérature

"Monica de Pyongyang", l'enfance nord-coréenne d'une fille de président africain déchu

Monica Macias Nguma est Equato-Guinéenne, mais fille de l'ancien président Francisco Macias Nguema, premier président et dictateur sanguinaire, exécuté par son propre neveu, Obiang Nguema, l'actuel homme fort au pouvoir à Malabo.

Peut-être le père sentant venir sa fin, eut l'idée d'aller mettre sa progéniture, ses deux filles, en Corée du Nord, dont il était l'ami du Président Kim Il Sung. Arrivée en Corée du Nord à l'âge de 7 ans, Monica a grandi et étudié dans ce pays communiste, considéré comme le plus fermé du monde.

Son parcours hors du commun, raconté dans son journal

d'enfance, vient d'être publié en Corée du Sud. Et elle parle incroyablement du bien de ce pays si détestable rien qu'à écouter les médias et suivre l'actualité.

"La Corée du Nord me manque, bien sûr. C'est le pays de mon enfance, et c'est la plus belle période de ma vie." Prestigieuse institution scolaire de Pyongyang, formation militaire, Monica a la Corée dans le sang.

"Enfant, j'ai appris la stratégie militaire, et aussi comment utiliser et démonter un kalachnikov. Mangyongdae est une école qui n'accepte que des garçons, mais le dirigeant nord-coréen Kim Il-sung avait créé deux classes de filles, spécialement pour moi et ma

sœur", raconte Monica Macias. Son père, Francisco Macias Nguema, était le premier président de la Guinée équatoriale indépendante. Un dictateur qui, à l'issue d'un règne sanguinaire de dix ans, est renversé en août 1979 puis exécuté par son propre neveu, Teodoro Obiang Nguema, toujours au pouvoir aujourd'hui en Guinée équatoriale.

Sa vision du monde commence à changer quand, étudiante à l'université des Industries légères de Pyongyang, Monica se lie d'amitié avec des étudiants étrangers. Un jour, l'un d'entre eux, un jeune Syrien, commet un crime de lèse-majesté : il s'assied sur un journal dont la première page est ornée d'un portrait de Kim Il-sung. "J'ai crié : "Tu ne peux pas faire ça ! Lève-toi, lève-toi !" J'étais vraiment en colère. Lui a commencé à rigoler. Il m'a dit : "Toi, tu as grandi ici !"

A Séoul, dans la Corée du Sud des années 2010, une maison d'édition vient de publier le journal d'enfance de cette femme à l'histoire hors norme. Il est intitulé Je suis Monica de Pyongyang, et c'est un projet qui lui tient à cœur : "Les Coréens du Nord et du Sud ont beaucoup de préjugés les uns envers les autres et ne se connaissent pas vraiment. Avec ce livre, je veux leur montrer que même s'ils ont des systèmes politiques différents, ils sont identiques. Ils partagent la même culture et la même façon d'être."

Aujourd'hui, Monica Macias partage sa vie entre l'Espagne et la Corée du Sud. Elle affirme que le coréen est la langue la plus confortable pour elle. "Je pense toujours en coréen. Je suis Coréenne ! Je ne regrette rien. Si je devais renaître, je voudrais vivre exactement la même vie."

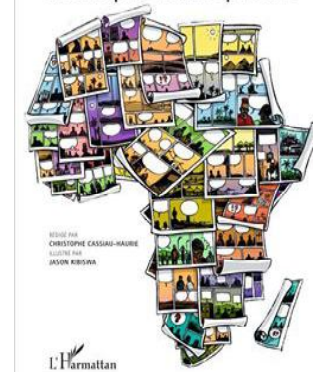
Bande dessinée

Parution du dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone

Ces dernières années, notamment avec la série Aya de Yopougon, la bande dessinée issue du continent africain fait de plus en plus parler d'elle en Europe. Etape essentielle dans la reconnaissance de ce courant artistique, ce dictionnaire, issu du projet AfriBD, rend compte de cette effervescence. Il est le témoin vivant de l'évolution et de la vitalité d'un art apparu il y a maintenant près de soixante-dix ans sur le continent.

Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone, Editions L'Harmattan, 378 pages, Prix éditeur : 35 € 33,25 €

africultures
Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Pour se rapprocher de ses abonnés

Moov-Togo entre en partenariat avec CIB

Etonam Sossou

Offrir des services après vente à ses abonnés qui se situent dans de petites agglomérations, c'est le sens d'une convention de partenariat signé entre Moov-Togo et le carrefour informatique et bureautique institut des nouvelles technologies (CIB), le 17 octobre 2013 à Lomé.

En effet, avec un nombre croissant d'abonnés, Moov-Togo a jugé nécessaire de continuer dans sa dynamique, en faisant en sorte d'être toujours plus proche de ses clients et de leur offrir le meilleur service client à travers ses points de contact. «*Moov essaie de se distinguer dans l'innovation de ses produits et de sa façon de faire en fournissant des services après vente à ses clients et en même*



Echange de documents entre la DGA de CIB et le DG de Moov-Togo

temps en créant des emplois fixes à son partenaire », a indiqué Djibril Ouattara, Directeur Général de Moov-Togo.

Pour l'instant 19 agences CIB retenues sur toute l'étendue du territoire sont disponibles pour accueillir les abonnés Moov et toutes

autres personnes souhaitant avoir des informations sur leurs produits et services. «*Nous voulons assurer à nos clients des services de qualité* », renchérit Aubert Cissoko, Directeur commercial et clientèle à Moov-Togo

La prostitution juvénile

Les parents pointés du doigt

L'appétit vient en mangeant. Il en va ainsi du sexe. La première grossesse accidentelle au moment de la puberté appelle une autre et encore une autre. Ainsi, avant d'avoir réalisé, les adolescentes se retrouvent avec deux ou trois enfants plus ou moins indésirables au départ avec lesquels on doit cependant composer pour le reste de la vie.

Etonam Sossou

Tel est le sort des filles mineures qui gouttent de façon précoce au plaisir de la chair. Dans beaucoup de cas, la pulsion naturelle est exacerbée par les contingences sociales telles que la pauvreté familiale, les mauvais conseils des amis ou encore des prédispositions individuelles. Que reste-t-il de ces croissances interrompues aussi brutalement ? Beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte dans la prostitution juvénile pour façonner le destin de toutes ces filles entrées très tôt dans le commerce de la chair. Certaines d'entre elles parviennent, grâce à un accident de l'histoire, à trouver un mari convenable. Ce nouveau statut social inattendu confère à la fille une dignité soudaine. D'autres par contre s'obstinent dans cette voie au fur et à mesure que le temps passe et que le mari attendu est aux abonnés absents. Dans un cas pareil, la fille devient une pute professionnelle, n'hésitant pas à user des méthodes frauduleuses pour arriver à ses fins. Cet endurcissement dans le crime fait de ces dames entrées très tôt dans le métier le plus vieux de l'humanité, des piètres ménagères au répertoire matrimonial aussi étendu qu'un annuaire téléphonique. D'autres encore, entrées très tôt dans la prostitution, ont marqué un temps d'arrêt ; mais faute de débouchés professionnels, elles se sont exercées au commerce quand elles ont la chance de disposer d'un capital d'appoint. Elles n'en demeurent pas moins dures de cœur, allant jusqu'à former des cartels de tranche d'âge qui se réunissent en mutuelle. Leur indifférence est à la mesure des déceptions qu'elles ont accumulées tout au long de leur longue course pour le plaisir charnel. Il y a d'autres catégories de femmes parmi celles qui ont commencé très tôt dans la sexualité et dont certaines ne se sont arrêtées qu'avec la mort.

Car la prostitution des mineures,

par son caractère débridé conduit à plusieurs avatars dans la vie que tout le monde connaît. Mais que faire quand on est racolé et que l'envie vous démange ?

La prostitution juvénile n'a pas encore atteint l'ampleur organisationnelle de certains pays. On se contente de laisser sortir les filles à peine nubiles pour qu'elles reviennent à la maison avec un pécule susceptible de nourrir la famille pour une nuit.

Elles paraissent frêles, apparemment inoffensives, se livrent presque au premier venu. Il arrive souvent que ça soient elles qui invitent, dans la pénombre des étales d'un marché désert la nuit, les rôdeurs de nuit à leur faire la chose. Cela se passe en vitesse, quelques fois sans aucune protection et à vil prix. Des personnes pourtant tristes, fragiles, résignées à leur sort, généralement bornées et qui espèrent trouver un salut dans la facilité en exerçant le plus vieux métier du monde.

Elles commencent tôt et ne demandent presque rien. Quand les dernières vendeuses plient bagages et rentrent chez elles, elles ne s'imaginent pas qu'après elles, d'autres vendeuses prennent possession de leurs étales. Ces occupants insolites sont souvent des jeunes filles dont l'âge oscille entre 13 et 26 ans. Les hommes se consolent en leur collant l'étiquette de filles abandonnées, filles de la rue ou dans la rue.

Vérification faite, elles viennent de tous les horizons, fuyant la misère du toit parental. Cette catégorie de filles espère trouver refuge et indépendance dans la débauche. Faute de moyens, elles résolvent de s'offrir nuitamment aux hommes contre quelques espèces sonnantes qui leur permettront d'être à l'abri de quelques besoins élémentaires par exemple, se nourrir. Elles hêlent les clients, leur proposent le prix : 1000Fcfca, 2000Fcfca ou 3000Fcfca la passe. Les hommes négocient. Une

fois d'accord ils vont vite en besogne sur l'étau d'un marchand, contre un mur... jusqu'au prochain client. Elles se comptent par dizaines, légèrement habillées, baissant leur culotte ou reluisant leurs jupettes pour vous faire découvrir leur «*marchandise*» et vous invitent à partager le parfum du plaisir charnel. La note est souvent salée. 3000Fcfca la passe, ça se négocie jusqu'à 1000Fcfca après minuit. Et quand on pose la question, d'accord mais où va t-on faire la chose ? Elle vous désigne sans hésiter une cache.

La passivité des parents

«*L'habitude est une seconde nature* », renseigne un adage. Ainsi, c'est parce que les parents sont habitués à regarder passivement leurs filles que la société togolaise a fini par user de tolérance vis-à-vis du dérèglement sexuel des jeunes filles de moins de 18 ans. L'ampleur de cette situation dans tous les coins de Lomé interpelle les parents. Car c'est par leur relâchement que la prostitution des mineures s'est installée.

«*Oui, je sais que les mineurs se prostituent. Je pense qu'elles se prostituent malgré elles. Les parents ne survivent pas à leurs besoins* », déplore Awo, étudiante en sociologie. Et, à sa copine Chérifa de renchérit : «*pour moi, ce sont les parents qui sont à la base de cette situation. Comment pouvez-vous comprendre qu'un parent fasse plus de deux ans sans pour autant acheter un habit à sa fille, au moment où se saoule chaque jour. D'autres parents sortent avec les amis de leurs enfants* ». «*Je sors avec plusieurs garçons, car mes parents sont incapables de subvenir à mes besoins. Bon, je ne trouve rien de mal car mes parents bénéficient aussi de mes relations. Mon père a trouvé du travail grâce à un de mes clients. Mes parents sont victime de l'Etat, ils ne peuvent rien faire. J'ai commencé à sortir avec un grand homme de ce pays à 14 ans* », confie une élève de 16 ans en 1^{ère} A4.

Lutte contre la prolifération des armes légères

Les journalistes mieux préparés à la sensibilisation

Les journalistes sont en conclave du 16 au 18 Octobre 2013, à Lomé pour parler de la problématique de la prolifération des armes légères et de petits calibres. Cet atelier de trois jours vient parfaire le niveau des participants sur les questions relatives aux ALPC.

Etonam Sossou

Organisée par la commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest, cette rencontre a regroupé plusieurs participants venant de divers horizons. Notamment des journalistes qui

Cette rencontre a été aussi mise à profit par le président de la commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères, Colonel Ali Nadjombé d'expliquer les missions, les objectifs et les défis auxquels sa structure fait face. «*Certaines régions du Togo constituent des zones de concentration et de circulation des armes de guerre*

armes légères nous interpelle plus que jamais. Votre engagement doit être à la mesure du besoin de protection des populations menacées chaque jour dans leur existence par la folie meurtrière de quelques assoiffés indifférents aux valeurs qui fondent le vivre ensemble » a souligné le Dr. Cyriaque AGNEKETHOM, chef division Armes légères à la



constituaient le gros du lot, des représentants des services étatiques et des organisations intervenant dans la lutte contre les ALPC. Durant les trois jours de formation, les participants ont eu droit à l'expertise des formateurs de la CEDEAO sur des notions comme la définition des ALPC, leur impact, les efforts dans la lutte contre la prolifération des armes légères dans l'espace sous régional. D'autres thèmes : médias, paix et sécurité en Afrique de l'ouest ont été développés.

et de munitions de tout genre. La prolifération et la circulation des armes légères rendent encore plus urgentes les actions et démarches pouvant contribuer à prévenir les conflits, à consolider la paix et la sécurité, sans lesquelles aucune action de développement n'est viable » a-t-il déploré. Il a aussi fondé beaucoup d'espoir sur les journalistes pour les épauler dans la lutte contre le phénomène.

«*L'ampleur du phénomène mondial de la dissémination des*

CEDEAO.

En effet, la Commission de la CEDEAO a identifié les médias comme l'un des meilleurs moyens d'information et de sensibilisation du public sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes. Et cette série de formations apportera de la valeur ajoutée aux journalistes ainsi qu'à leurs organes de presse, en améliorant leurs connaissances et en encourageant la recherche et le partenariat sur la question.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1186 DE LOTO BENZ DU 09 OCTOBRE 2013

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 16 Octobre 2013, auquel nous prenons part porte le N°1187.

Lors du dernier tirage, c'est à LOME et TABLIGBO que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

En effet, dans la capitale nous avons recensé un lot de 750.000F CFA, auprès de l'opérateur 5370.

C'est un lot de 500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 3982, basé à TABLIGBO.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1187 de LOTO BENZ du mercredi 16 OCTOBRE 2013

Numéro de base

13

61

05

04

58